Étiquette Supplémentaire

ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE POUR LE CONTRÔLE DU DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE DANS LES CULTURES D'AUBERGINE

ADMIRE®

240 Insecticide systémique à dispersion liquide

GROUPE	4	INSECTICIDE

AGRICOLE

GARANTIE :
Imidaclopride..... 240 g/L

Nº D'HOMOLOGATION 24 094 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

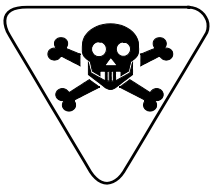

ATTENTION **POISON**

BIEN AGITER AVANT USAGE

CONTENU NET 1 Litre
3,785 Litres

Bayer

Bayer Inc.
Division Agricole, Protection des cultures
77 Belfield Road
Toronto, Ontario, Canada M9W 1G6

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

AVIS À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites ci-dessous, a été établi par des personnes autres que Bayer Inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Bayer Inc. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la résistance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-dessous. Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l'utilisation du produit, et libèrent Bayer Inc. de toute réclamation relative à l'efficacité et (ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée ci-dessous.

DIRECTIVES D'EMPLOI

Lire entièrement les DIRECTIVES D'EMPLOI avant d'utiliser l'insecticide systémique ADMIRE 240 à dispersion liquide.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 12 à 15 km à l'heure.

Ne pas appliquer à moins de 15 mètres d'une tête de puits ou d'un plan d'eau, tel qu'un marais, un étang, un fossé, un ruisseau, un lac, etc.

Ne pas appliquer sur les terrains où il y a risque de ruissellement de l'eau de surface vers un plan d'eau.

Ne pas appliquer lorsqu'il y a risque de pluie dans les prochaines 48 heures.

Ne pas préparer la bouillie, ni remplir ou nettoyer l'équipement de pulvérisation à moins de 30 mètres d'une tête de puits ou d'un plan d'eau.

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation de quelque type que ce soit.

Ne pas retourner dans les secteurs traités dans les 24 heures suivant l'application foliaire de ADMIRE 240 F.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ADMIRE 240 F dans les endroits où les sols sont perméables, et particulièrement là où la nappe phréatique est peu profonde, peut être responsable d'une contamination de l'eau souterraine.

MÉLANGE : Pour préparer la bouillie à pulvériser, verser une partie de l'eau nécessaire dans le réservoir et, en agitant, verser l'insecticide ADMIRE 240 F à dispersion liquide. Remplir ensuite le réservoir avec le reste de l'eau nécessaire. La bouillie doit être constamment agitée pendant le mélange et l'application.

CULTURES DE ROTATION

Veuillez consulter la brochure au complet pour connaître les recommandations en matière de réensemencement.

L'imidaclopride est rémanent et comporte des risques élevés d'effet résiduel; il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit dans les champs traités avec ADMIRE 240 F pendant la saison précédente.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Veuillez consulter la brochure au complet pour connaître les recommandations en matière de gestion de la résistance.

RECOMMANDATIONS POUR LE CONTRÔLE DE LA DÉRIVE PENDANT LA PULVÉRISATION

Les risques de dérive dépendent de plusieurs facteurs liés à l'équipement et aux conditions climatiques. L'opérateur a la responsabilité de considérer tous ces facteurs au moment de prendre des décisions concernant la pulvérisation du produit. **L'opérateur a la responsabilité d'éviter la dérive au moment de la pulvérisation**. Pour protéger les habitats aquatiques sensibles, éviter de traiter lorsque de tels habitats se trouvent dans la direction du vent.

Restrictions au moment des inversions (de température) : Ne pas effectuer de traitement au moment des inversions puisque le risque de dérive est alors élevé. Le phénomène d'inversion limite le mélange vertical de l'air, ce qui fait que les petites gouttelettes restent suspendues dans l'air et se déplacent latéralement dans un nuage dense. Les inversions se caractérisent par un accroissement de la température à mesure que l'altitude augmente et sont un phénomène commun pendant les nuits peu nuageuses où le vent est faible ou absent. Les inversions apparaissent au coucher du soleil et demeurent souvent jusqu'au matin. On les reconnaît par la présence de brouillard au sol. En absence de brouillard, on reconnaît les inversions par le mouvement de fumée à partir du sol. De la fumée qui forme des couches et se déplace latéralement dans un nuage dense (dans des conditions de vent faible) signale une inversion, tandis que de la fumée qui monte et se dissipe rapidement est un signe de bon mélange vertical atmosphérique.

APPLICATIONS RECOMMANDÉES - AUBERGINES			
CULTURE	**RAVAGEUR**	**DOSE D'EMPLOI DE ADMIRE 240 F**	**REMARQUES**
Aubergines	Doryphore de la pomme de terre	**Application au sol à la transplantation** 7 à 10 mL/100 mètres de rang	• Appliquer la dose indiquée dans la raie de semis au moment de la transplantation. • L'application peut être effectuée à même avec l'eau de transplantation, ou en bandes sur le rang à l'aide d'un pulvérisateur réglé exclusivement pour l'application de l'insecticide ADMIRE 240 F. Le traitement doit être dirigé dans la rhizosphère (zone des racines). • Le taux d'application influence la durée de la répression. Utiliser le taux élevé lorsqu'on prévoit au moment de la transplantation que la pression excercée par les parasites sera forte ou continuelle. • Ne pas effectuer plus d'une application au sol par saison. • Respecter un délai d'au moins 70 jours entre le traitement avec ADMIRE 240 F et la récolte. • Ne pas effectuer une application foliaire après une application au sol.
		Application foliaire 200 mL à l'hectare	• Pour une destruction optimale des parasites, une bonne couverture foliaire est nécessaire. • Voir le manuel d'utilisation du pulvérisateur pour connaître les volumes d'eau, les pressions et les réglages recommandés. • Appliquer après le repiquage selon les résultats du dépistage. • Pour de meilleurs résultats, appliquer avant l'établissement d'une population dommageable. • Au total, deux (2) applications foliaires de l'insecticide ADMIRE 240 F peuvent être effectuées par saison. • Respecter un intervalle d'au moins 5 jours entre les applications foliaires. Ne pas récolter moins de 7 jours après la dernière application. • Ne pas effectuer une application foliaire de ADMIRE 240 F après une application au sol de ADMIRE 240 F sur la même culture.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les utilisateurs et autres manipulateurs doivent porter les vêtements suivants :

- Manches longues et pantalon
- Gants imperméables
- Souliers et chaussettes

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). À défaut de directives spécifiques pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude.
Laver et ranger les EPI séparément des autres vêtements.
Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si l'insecticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ceux-ci immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres. Retirer les EPI immédiatement après la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

N.B. : Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet **www.cropro.org/**.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Ne pas contaminer les lacs, les ruisseaux, les étangs, ou autres plans d'eau. Ne pas contaminer les plans d'eau en y rejetant les eaux de rinçage de l'équipement.
Cet insecticide est très toxique pour les abeilles exposées directement au produit ou aux résidus sur les cultures et les mauvaises herbes en fleurs.
Ne pas appliquer ce produit ni le laisser dériver sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleurs si des abeilles butinent dans les secteurs à traiter. Ce produit est très toxique pour les invertébrés aquatiques.
Ce produit est toxique pour les oiseaux.
Appliquer ce produit conformément aux directives de l'étiquette.

PREMIERS SOINS
En cas d'ingestion : Appeler un médecin ou le centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Faire boire un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en mettant un doigt dans la gorge du patient ou en lui administrant du sirop d'ipéca, si disponible. Administrer 15 mL (une cuillerée à table) de sirop d'ipéca, suivie de un ou deux verres d'eau. Si le vomissement ne débute pas dans les 20 minutes qui suivent, administrer une deuxième dose de sirop. Ne pas provoquer le vomissement ni administrer quoi que ce soit par la bouche si la personne est inconsciente. **En cas de contact avec la peau :** Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, appeler un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. **En cas de contact avec les yeux:** Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment avec de l'eau durant 15 minutes. En cas d'irritation, appeler un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à éviter la contamination croisée avec d'autres antiparasitaires, engrais, ou aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants. Garder sous clé, de préférence.

ÉLIMINATION : Ne pas ranger le produit ou l'éliminer de façon à contaminer l'eau ou les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

®ADMIRE est une marque déposée de Bayer.

201121